MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 36 (1936), p. 145-174

Bernard Bruyère, André Bataille

Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

UNE

TOMBE GRÉCO-ROMAINE DE DEIR EL MÉDINEH

PAR

BERNARD BRUYÈRE ET ANDRÉ BATAILLE.

I. — DESCRIPTION ARCHÉOLOGIQUE

(avec sept planches)

PAR

BERNARD BRUYÈRE.

Les documents épigraphiques d'époque gréco-romaine originaires de la région occidentale de Thèbes et plus spécialement de Deir el Médineh, soit sous forme de graffiti[1], soit sous forme de papyri et d'ostraca[2], sont tous antérieurs à l'ère chrétienne. On sait par ces trouvailles que l'antique *Place de Vérité* des temps ramessides qui avait été abandonnée par les corporations et confréries de *Sedem Ash* vers la XXI^e^ dynastie, n'abritait plus alors qu'un petit nombre de familles de choachytes et probablement d'ouvriers, maçons, sculpteurs et peintres, groupées autour du temple en construction érigé par Philopator, Évergète II et Neos Dionysos à la déesse Hathor maîtresse de l'occident de Djêmé.

Ce faubourg septentrional des Memnonia ou de Djêmé avait-il conservé quelque activité jusqu'à l'établissement des premiers monastères chrétiens, en tant que hameau et que cimetière? La réponse a été donnée à cette question par la découverte, faite le 9 février 1935, d'une tombe de famille datant

[1] W. Spiegelberg, *Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften*, 5 novembre 1927, *Demotica II* (20-34), p. 14 à 24.

[2] E. Revillout, *Aeg. Zeitschrift*, 1880; *Taricheutes et Choachytes*, p. 112; P. Jouguet, *Revue de Philologie*, 1929, p. 77-78; G. Vitelli, *Pubblicazioni della Società italiana. Papiri greci e latini*, vol. IX, p. 15 à 35, n^os^ 1014 à 1025; U. Wilcken, *Urkunden der Ptolemäerzeit*, Band II. *Papyri aus Oberägypten*, p. 38 : *Choachyten Akten*, n^os^ 160 à 190.

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

du IIe ou IIIe siècle de notre ère, contenant cinq cercueils dont les épitaphes écrites en grec mentionnent les noms égyptiens hellénisés des défunts.

On verra par la traduction que donne M. Bataille des noms et titres de ces morts que le paganisme régnait toujours à cette époque à Thèbes comme dans la majeure partie de l'Égypte et que certaines fonctions, telle celle de Néocore de Sérapis, plus civiles que religieuses, malgré leur titre, exercées à Alexandrie et à Memphis par des personnages de rang élevé, semblent avoir eu en Thébaïde une importance moindre et avoir été attribuées par conséquent à des gens de classe moyenne.

Le site de Deir el Médineh devait être déjà suffisamment encombré de morts pour que cette famille n'ait pu trouver place dans un tombeau de jadis transformé en entrepôt de momies et en fût réduite à s'entasser au fond de la cave d'une maison détruite au milieu même des ruines du village pharaonique.

*
* *

La fouille systématique du village des artisans de nécropoles royales, en progressant du nord au sud, venait d'atteindre les vestiges du mur d'enceinte méridional de Thotmès Ier. Dans la seconde salle de la maison III C (Maison n° 3 du bloc central, cf. fig. 1), salle où se trouve habituellement un divan et très souvent sous ce divan l'escalier de la cave, le sol très ravagé par les affouillements d'une pluie torrentielle antique ne conservait pas en surface la moindre trace des murs de séparation des chambres. A 1 mètre de profondeur environ, on découvrit des débris d'amphores à vin, d'époque romaine, cotelées à l'extérieur et poissées à l'intérieur, un vase de terre cuite de la même époque et en forme de saladier, des cordes et enfin cinq grands lits *angareb* en bois et paille tressée, usagés, brisés et entassés sans ordre les uns sur les autres.

Nous venions l'année précédente de trouver dans les flancs du coteau de Gournet Mareï un certain nombre de tombes du cimetière de l'est encore inviolées depuis la XVIIIe dynastie, dont le puits, recomblé après les dernières inhumations, renfermait généralement quelques poteries, un lit brisé et parfois un tabouret également en pièces. Bien que nous attendant peu à découvrir un tombeau en plein village et dans la partie plus basse du vallon exposée

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

plus que toute autre aux intempéries et aux pillages, nous établîmes aussitôt un rapprochement entre les deux faits. Sans vouloir à l'avance en tirer une conséquence téméraire sur la présence d'un tombeau et sur sa date, car des

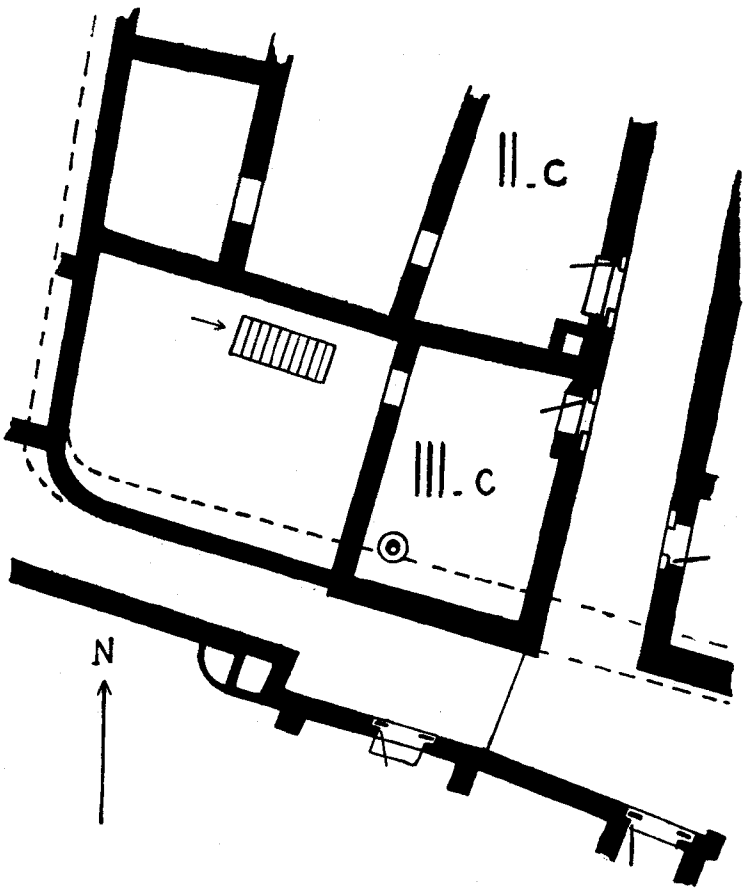


Fig. 1.

poteries de toute époque farcissent le sol entier de Deir el Médineh et des *angareb* de la XVIII^e^ dynastie ressemblent étrangement à ceux du début de l'ère chrétienne, nous espérions toutefois que ces cinq lits pouvaient indiquer peut-être l'enfouissement de cinq cercueils au moins à quelques mètres en dessous.

Pourquoi un lit ou plusieurs et toujours brisés, dans le puits funéraire? Il y a là certainement un rite très ancien dont la force était assez grande pour

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

se perpétuer à travers les âges, les changements de civilisations et de religions, jusque trois siècles après Jésus-Christ. Rite égyptien et non hellénique, qui atteste chez les morts qui nous occupent une survivance de coutumes locales assez significative pour la détermination de la race de ces gens.

Un escalier de cave, descendant d'est en ouest, se révéla bientôt (fig. 2); taillé dans la marne, il aboutissait à un palier carré qui semblait être à première vue son point final, car devant lui à l'ouest se dressait une paroi de roc. Au nord un diverticule d'un demi-mètre avait l'apparence d'une ébauche arrêtée en chemin, d'un changement de direction ou d'une entrée de souterrain. Au sud, un mur de briques partant du sol du palier montait verticalement jusqu'à 2 mètres de hauteur environ et s'étendait en largeur d'un mètre et demi. Le mur bien appareillé et jointoyé au mortier de limon était fait de briques qui n'étaient pas remployées et n'appartenaient à aucun type pharaonique connu. C'est ce détail qui, nous empêchant de confondre ce mur avec l'enceinte toute proche de Thotmès Ier ou les constructions ramessides de la région, nous poussa à enlever quelques briques pour tâcher de les dater. La pioche frappant la paroi fit entendre un son creux. Immédiatement une brèche y fut faite et des cercueils de bois blanc apparurent au fond d'une cave.

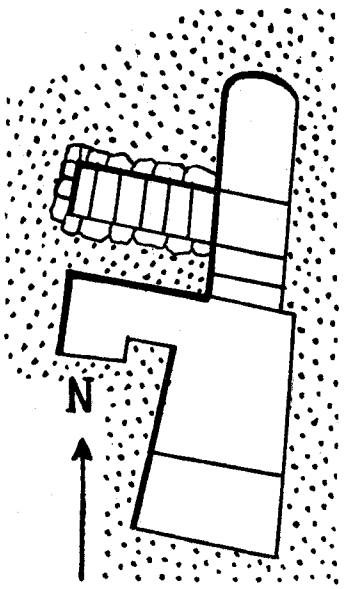


Fig. 2. — Plan de la cave n° 1407 transformée en tombe gréco-romaine.

Le mur une fois enlevé, on s'aperçut qu'il avait été construit en applique contre la paroi sud du palier et qu'il masquait la porte arquée de la cave, contrairement à l'usage qui voulait que le blocage de l'entrée fût fait entre les chambranles.

Il y avait une raison à cette dérogation; c'est que deux cercueils superposés en croix se trouvaient juste à l'entrée, le cercueil supérieur engagé entre ces chambranles empêchant par conséquent la fermeture de la porte par le

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

procédé habituel. La cave devenue caveau funéraire était une petite salle creusée dans la marne, en contre-bas du palier, de la profondeur de deux marches soit o m. 60 environ. Plus longue du nord au sud (3 m. 65) que large d'est en ouest (2 m. 19) elle était assez basse de plafond (1 m. 53) et présentait sur la droite en entrant un renfoncement de la paroi ouest qu'on aurait pu prendre pour un commencement de passage vers une seconde salle que le constructeur de la cave avait eu l'intention mais n'avait pas eu la possibilité de creuser. En réalité ce renfoncement comme aussi le diverticule signalé sur la paroi nord du palier sont des remaniements d'époque romaine destinés uniquement à faciliter la manœuvre d'introduction et de placement des cercueils à l'intérieur du caveau, car celui-ci est trop étroit en largeur et trop bas de plafond pour permettre aux énormes bières d'évoluer aisément et de s'intercaler dans les vides de la salle (le plus grand des cercueils mesure en effet 2 m. 10 de longueur, o m. 71 de largeur et o m. 56 de hauteur et les autres ont des dimensions à peine plus petites). Cinq cercueils sont venus successivement s'allonger dans ce local exigu et l'on se rend compte qu'on n'en pouvait mettre davantage ni les disposer autrement. On comprend ainsi le pourquoi des cavités de manœuvres forées au bas de l'escalier du puits et à l'entrée de l'hypogée. On devine aussi pour quelle raison un cercueil d'époque ramesside (pl. VI), qui se trouvait là sans doute avant la prise de possession des derniers usurpateurs, avait été brisé afin de pouvoir être glissé entre le dos d'un cercueil grec et le plafond, et pour quel motif trois momies avaient été introduites sans cercueils dans le caveau déjà plein et simplement couchées, à toucher le plafond, sur les bières alignées dans le fond.

L'ordre le plus parfait régnait dans la disposition interne de la chambre sépulcrale (fig. 3) : trois grands cercueils de bois de pin (pl. I) étaient placés côte à côte sur le sol au fond sud de la pièce, la tête tournée tantôt au nord, tantôt au sud. Sur eux, à l'est, un cercueil androïde d'un prêtre d'Amon, brisé et la tête au sud contenait deux momies démembrées aux ossements blancs, salées au natron et entourées de quelques linceuls et bandelettes en charpie. Sur le cercueil du centre une momie sans masque ni suaire rouge gisait la tête au nord dans ses bandelettes écrues intactes. Sur celui de l'ouest, la tête également vers le nord, une momie de petite taille, sans cercueil mais pourvue d'un masque romain, était allongée.

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Un bouquet de feuilles de vigne, des guirlandes de feuilles de saule et une marmite de terre cuite encore munie d'une corde de suspension faite de chiffons tordus et passée dans les deux anses étaient posés sur les deux cercueils du centre et de l'ouest (fig. 4). La marmite toute maculée de coulures de cire ou de graisse à l'extérieur et à l'intérieur avait été suspendue au-dessus du feu par la corde de chiffons et elle portait des traces noires de fumée sur le fond. Il est probable que son contenu en fusion avait été employé à l'imprégnation des bandelettes de momies au moment de la suprême toilette des cadavres d'époque grecque.

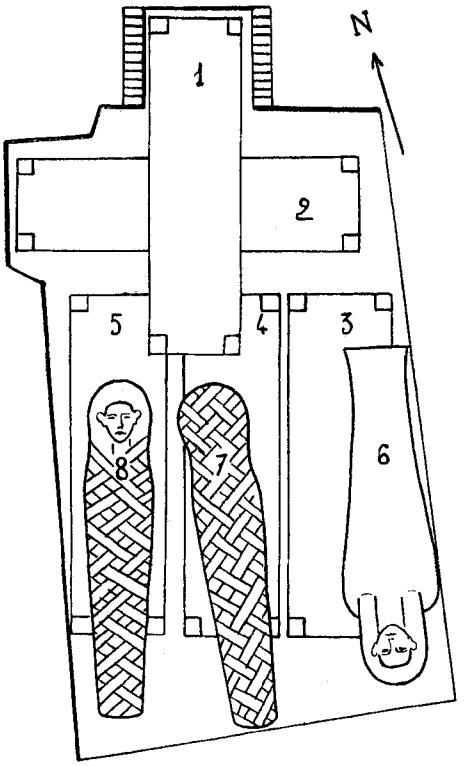


Fig. 3.

La partie antérieure nord du caveau n'aurait pu recevoir d'autres cercueils placés dans le même sens que les trois premiers et au même niveau; aussi fallut-il disposer les deux derniers en croix l'un au-dessus de l'autre, celui du bas perpendiculaire en direction à ceux du fond et légèrement engagé dans le renfoncement dont il a été question, celui du haut dans le même sens nord-sud que les précédents, appuyé d'une part sur les montants verticaux du cercueil central de la première rangée et d'autre part posé sur la première marche d'escalier insérée entre les jambages de la porte. Sur chacun d'eux était placé un bouquet de feuilles de vigne. Il n'y avait aucun autre objet dans la salle, et l'on n'a trouvé aucun objet dans les cercueils, à la différence des tombes d'époque pharaonique qui renferment dans leurs caveaux et dans leurs cercueils un mobilier funéraire, des provisions alimentaires et de nombreux accessoires de toilette et de parure.

Il est hasardeux de déduire un ordre chronologique exact d'inhumation des cercueils de l'emplacement occupé par chacun d'eux, car pour loger chaque

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

nouvel arrivant dans une aussi petite salle il a certainement fallu remanier toutes les fois la disposition totale. On ne doit donc attendre d'indication précise à ce sujet que des dates de décès inscrites sur le dos voûté des cinq bières. Quant aux sexes et aux noms des différents défunts, ils sont donnés, l'un par le masque et l'épitaphe, les autres par l'épitaphe seule (pl. II). Une étude des masques romains que possèdent les musées pourrait peut-être permettre de dire si tel diadème, tel collier, telle perruque sont les caractéristiques d'une fonction civile ou religieuse ou simplement la parure uniforme de tous les morts d'un même sexe. On verra plus loin les différences de coiffures et d'ornements qui permettent de distinguer un homme adulte d'un jeune homme et d'un adolescent, une femme âgée épouse et mère d'une jeune fille et d'une fillette.

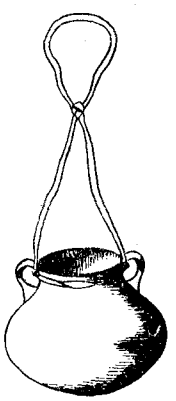


Fig. 4.

Les cercueils. — Les cinq cercueils grecs sont faits sur le même modèle (pl. I) mais sont de tailles différentes. Construits en planches de pin de Syrie jointes par des chevilles rondes de même bois et une colle forte de résine, ils se composent d'un plateau isolé du sol par trois traverses, qui atteint en longueur et en largeur le maximum de dimensions des cercueils. Sur ce plateau, quatre piliers d'angles carrés s'élèvent jusqu'à dépasser en hauteur l'extrados du couvercle bombé. Ils sont reliés par des traverses horizontales formant les bords supérieurs de la cuve. Les petites parois de tête et de pied sont cintrées en anse de panier surbaissée. Tantôt elles sont de même hauteur, tantôt celle de tête est plus haute que celle de pied ce qui donne au berceau du couvercle une inclinaison assez prononcée. La cuve n'est pas aussi large à ses deux extrémités. Les planches du couvercle sont lutées, chevillées et engagées dans les feuillures des piliers d'angles après le dépôt du corps dans la cuve. Elles sont aussi chevillées sur la tranche courbe des parois terminales. Une planche de crête plus épaisse que les autres forme l'arête de voûte au centre du couvercle et constitue un bandeau plat sur lequel généralement est inscrite l'épitaphe. Le cercueil n° 1, seul portant deux épitaphes, celle d'un jeune garçon et celle d'une petite fille, a ces épitaphes écrites sur les deux versants de la voûte.

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Les dimensions des cercueils numérotés dans l'ordre de leur apparition et de leur sortie sont les suivantes :

NUMÉROS DES CERCUEILS.	LONGUEUR DU PLATEAU.	LONGUEUR DE LA CUVE.	LARGEURS DE LA CUVE		HAUTEURS DU SOMMET DU COUVERCLE		SEXE DU DÉFUNT.	NOMS DES DÉFUNTS.	LONGUEUR DE LA MOMIE.
			À LA TÊTE.	AU PIED.	À LA TÊTE.	AU PIED.			
1	1^m 67	1^m 56	0^m 56	0^m 56	0^m 60	0^m 58	jeune fille	Σαραπιὰς	1^m 40
2	1^m 95	1^m 85	0^m 62	0^m 52	0^m 52	0^m 42	homme	Πεθῶς Κράτητος	1^m 80
3	2^m	1^m 95	0^m 53	0^m 45	0^m 45	0^m 40	femme	Σεναμφιῶμις	1^m 70
4	2^m	1^m 95	0^m 53	0^m 45	0^m 45	0^m 42	femme et enfant	Θυγάτηρ Ἐριέως	1^m 75 et 0^m 95
5	2^m 10	2^m 05	0^m 71	0^m 62	0^m 56	0^m 56	homme	Κράτης Ψενμώνθου	1^m 83

Les momies (pl. III et IV) sont couchées et collées au fond de la cuve par la résine dont les bandelettes sont imbibées. On pourrait même penser que le collage de la momie au fond de son cercueil n'est pas le produit de la putréfaction liquide du corps car, si les premières épaisseurs externes de linges sont bien encroutées et agglutinées et si les derniers tours internes de bandelettes forment aussi une carapace solide adhérente à la peau, on ne voit aucune trace de suintement sous le corps, transformé en bloc de bitume et la zone intermédiaire de bandages est souvent sèche et exempte d'ingrédients.

De plus la présence dans le caveau de cette marmite de cire fondue ou de résine et de graisse ne s'expliquerait guère que si elle a servi dans le caveau même à coller les momies à leurs cercueils et à luter les planches des couvercles. Nous avons constaté dans les tombes de la XVIII^e dynastie des amas de matière semblable à de la cire ou à de la résine, souvent posés sur le front des momies ou de leurs cercueils, ce qui laisse supposer qu'un certain rite devait s'accomplir au fond du caveau à la lueur des lampes de funérailles trouvées en grand nombre dans chaque hypogée.

Les momies sont cousues dans un suaire rouge foncé ou rouge orangé quadrillé par une résille de perles peinte sur la momie même et faite de perles longues vertes et de perles rondes jaunes. Ces suaires osiriens ne sont pas des étoffes teintes préparées d'avance; on voit, par les traces d'ébauche

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de la résille dessinée au crayon, par le décalque des couleurs sur les premières bandelettes et par les parties non peintes dans les plis du suaire, que la peinture a été faite après la couture de la toile autour du corps (pl. III et IV).

Un masque de cartonnage qui ici est fabriqué de plusieurs épaisseurs de toile stuquée et non comme certains du Fayoum avec des papyrus de rebut, parce que la région thébaine était sans doute à cette époque moins riche de papyrus que les régions marécageuses du nord, est cousu sur le suaire rouge, parfois avant, parfois après sa peinture. Le masque est fait entièrement avant d'être appliqué sur la momie et comme il est difficile de dire si une intention de portrait fidèle en a imposé le choix on peut penser que ce n'est qu'un produit d'art industrialisé dépourvu de toute ressemblance, acheté dans une officine funéraire ou procuré par l'entrepreneur des funérailles.

L'essentiel était que le masque traduisit par les traits du visage, les arrangements de la coiffure et de la parure et les symboles du pectoral quels étaient le sexe, l'âge et la situation de famille (célibat ou mariage) de la personne défunte.

Voici les caractéristiques des six masques de la tombe n° 1407 (pl. V).

Masque n° 2. — Longueur 0 m. 72. Homme adulte qui semble être le chef de famille. Visage doré imberbe, cheveux bouclés noirs sur le front, couffieh à raies vertes et rouges laissant paraître les oreilles, faucon ailes étendues et disque solaire en tête, sur le crâne, couronne frontale de trois rangs de longues perles dorées maintenues par trois cabochons carrés de pierre fine rouge sertie d'or; scarabée ailé en pendentif. Le scapulaire ou pectoral est divisé en trois registres de scènes religieuses encadrées entre deux faucons momiformes debout drapés du suaire osirien et timbrés du disque solaire. Invariablement la scène de la résurrection de la momie par Anubis figure toujours au registre inférieur, les autres registres évoquant des séries de génies assis ou debout, mâles ou femelles, androcéphales ou zoocéphales, armés de couteaux ou de plumes de vérité, le chef surmonté d'un soleil. Ici une scène d'adoration d'Osiris par Horus, Anubis, Isis, Hathor et Nephthys occupe le second registre. Le premier registre est presque entièrement occupé par le scarabée ailé qu'escortent à droite et à gauche des faucons et des uræus.

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Masque n° 5. — Longueur o m. 75. Homme jeune. Visage doré imberbe, cheveux noirs crépus et courts, couffieh à raies verticales rouges, vertes et jaunes; faucon ailé sur le crâne, couronne de trois rangs de perles d'or alternant avec des cabochons de pierres rondes rouges et vertes; scarabée ailé en pendentif.

Masque n° 6. — Longueur o m. 50. Jeune garçon. Visage doré. Pas de faucon sur le crâne; couronne de feuillage vert à perles dorées rondes; cheveux courts, couffieh rayée verte et rouge, pectoral en forme de pylône sur la poitrine.

Masque n° 4. — Longueur o m. 70. Femme mariée et mère. Visage doré; vautour ailé sur le crâne, couronne de trois rangs de fleurs roses sur le front, boucles d'oreilles en croissant fermé d'un fil de petites perles rondes; cheveux noirs ondulés sur le front et tombant sur chaque épaule en trois lourdes mèches frisées; six colliers autour du cou; seins très proéminents peints de zones concentriques jaune, vert, blanc, rouge. Les trois registres du scapulaire sont encadrés à droite et à gauche par deux longs génies momiformes debout à tête de femme. Entre les seins une fleur de lotus et à droite et à gauche un chacal assis.

Masque n° 3. — Longueur o m. 68. Femme. Visage doré, vautour ailé sur le crâne, couronne de fleurs roses, boucles d'oreilles semblables aux précédentes, cheveux noirs frisés, séparés par une raie médiane et retombant en trois grosses boucles sur chaque épaule; six colliers différents dont deux comme sur le masque n° 4 laissent pendre une grosse pierre de couleur; seins proéminents peints en rose; lotus entre les seins et chacals assis de chaque côté; génies momiformes à tête de femme, encadrant le scapulaire.

Masque n° 1. — Longueur o m. 60. Jeune fille de onze ans. Visage et poitrine dorés, vautour ailé sur le crâne, couronne de fleurs roses et cercle doré frontal, boucles d'oreilles, chevelure noire à toutes petites mèches très nombreuses, collier de boules roses et vertes, seins petits et dorés entre deux pleureuses à genoux. Les registres du scapulaire sont encadrés par deux bras pendants, mains ouvertes, étroitement serrés dans une étoffe à résille de per-

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

les. A la place de l'épaule, chacun de ces bras porte une tête humaine à cheveux longs.

Comme on le voit les symboles et les parures de chaque sexe sont différents : aux hommes, le faucon et le scarabée ailés, la couronne de perles d'or, la couffieh rayée, les génies à tête de faucon. Aux femmes, le vautour ailé les couronnes de fleurs, les colliers de perles, les génies à tête humaine, la fleur de lotus entre deux chacals. Les couronnes de ces masques sont traitées en relief.

Momies. — Nous n'avons étudié pour l'instant que trois momies sur les dix que contenait le caveau et encore parce qu'un problème se trouvait posé pour deux d'entre elles, celles dont la double épitaphe du cercueil n° 1, établit qu'il s'agit de deux enfants de onze ans, un garçon et une fille, non parents, enterrés le même jour de la même année.

Il pouvait y avoir quelque intérêt à savoir si la mort simultanée des deux enfants avait une cause accidentelle et de quelle nature était cet accident mortel.

Aucune fracture apparente ne s'est montrée et l'on est réduit à attribuer la fin prématurée de ces jeunes gens à une de ces causes qui ne laissent pas toujours des traces visibles comme l'empoisonnement, l'étouffement par noyade ou strangulation ou encore une épidémie à marche foudroyante comme la peste qui ravagea la Thébaïde sous le règne de Gallien. Le fait qu'ils soient morts au même âge et peut-être à peu de jours d'intervalle n'était pas suffisant à justifier l'intrusion d'un jeune garçon étranger parmi les morts de la famille si pendant leur courte vie les deux enfants n'avaient pas eu d'autre lien, soit de parenté lointaine, d'adoption, d'amitié ou de fiançailles.

Si ces morts eussent été des grecs, ils n'eussent probablement pas admis dans le tombeau de leur famille la présence du corps d'un étranger[1]; mais il ne fait pas de doute qu'ils étaient originaires d'Égypte et malgré leurs noms hellénisés et l'absence de tout mobilier funéraire, imputable à l'évolution des coutumes, appartenaient à une caste pratiquant un culte nettement égyptien en son principe.

[1] Pottier et Reinach, *La nécropole de Myrina*, t. I, p. 75.

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

La momie n° 6 du jeune garçon trouvée en dehors des cercueils et qui n'eut sûrement pas pu être dans celui qui porte son épitaphe et celle de la petite fille a été défaite la première et ses enveloppements se sont présentés de la façon suivante :

1° Une série d'enroulements parallèles transversaux de bandes écrues de 0 m. 05 de largeur recouvrant le scapulaire du masque. Bandes épaisses de grosse toile, pliées en trois dans le sens de la longueur;

2° Une série d'enroulements croisés en diagonale de bandes semblables recouvrant aussi le scapulaire du masque. Ces bandes, moins grossières, sont pliées en trois dans leur longueur;

3° Masque de cartonnage non cousu au maillot;

4° Sous le masque, la tête est couverte de bandelettes en épi, de toile plus fine;

5° Suaire rouge foncé uni sans résille peinte, fermé dans le dos sans couture; longueur 1 m. 10;

6° Linceul écru ne couvrant pas la tête, non cousu; longueur 1 m. 25, largeur 0 m. 65;

7° Linceul écru couvrant toute la momie, y compris la tête; mêmes dimensions et même qualité de toile mi fine sans maculatures d'ingrédients de momification;

8° Rembourrages d'étoffe grossière pliée le long du flanc droit et à l'extérieur des deux cuisses;

9° Enroulements de bandes de grosse toile croisées et se nouant en dessous; largeur 0 m. 065, couvrant les jambes;

10° Enroulements de bandes plus fines de largeur 0 m. 055 autour des pieds;

11° Rembourrages de linges usagés sur le flanc gauche et contre l'épaule gauche;

12° Enroulements de bandes de 0 m. 07 partant du talon jusqu'à la tête;

13° Enroulements de bandes très grossières de 0 m. 05 autour de la tête;

14° Linceul écru usagé et déchiré fermé devant, premières apparitions de taches rouges, couleur de sang séché, sur le ventre et surtout sur les jambes; longueur du linceul 1 m. 50, largeur 1 m. 03;

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

15° Enroulements de bandes de grosse toile de o m. 06 entourant la tête seule;

16° Enroulements identiques autour du tronc;

17° Linge couvrant la tête, le tronc et s'arrêtant aux cuisses;

18° Linge couvrant la tête, le buste et s'arrêtant aux hanches. Sur la joue droite trois ou quatre caractères grecs écrits à l'encre noire. Les taches rouges se généralisent et s'étendent; elles sont dures et cassantes et donnent au frottement une poudre jaune qui présente tous les caractères de la résine;

19° Linge fin enveloppant la tête;

20° Enroulements de larges bandes de o m. 10 autour du corps entier;

Ces bandes sont encroûtées de taches rouges très épaisses surtout sur la poitrine. Les taches disparaissent après ces bandes;

21° Rembourrages de linges pliés aux pieds avec marque : deux lettres grecques écrites à l'encre noire; rembourrages sur les jambes, sur l'épaule gauche;

22° Étoffe usagée et reprisée sur la tête;

23° Linge plus fin sur le visage;

24° Enroulements de bandes de o m. 10 autour du tronc;

25° Enroulements de bandes croisées de o m. 10 autour de la tête;

26° Rembourrages d'étoffes pliées sur les épaules. Sur celle de l'épaule droite une inscription de deux lettres grecques à l'encre noire;

27° Rembourrages de linges fins sur la tête, le haut du buste, tout le long des flancs depuis les épaules jusqu'aux chevilles, les deux pieds;

28° Rembourrages de linges pliés : deux sur la tête, pliés en quatre; un sur le visage, plié en deux; sur la jambe droite, sur les deux genoux, ce dernier avec marque une lettre grecque à l'encre noire;

29° Enroulements en spirale de bandes de o m. 06 sur tout le corps;

30° Linge grossier enveloppant le corps de la tête aux chevilles, fermé en avant;

31° Rembourrages de linges sur la jambe droite et sur le flanc gauche;

32° Enroulements de bandes d'étoffe fine de o m. 02 à o m. 04 autour des pieds;

33° Rembourrages de cinq pièces de linge autour des pieds;

34° Encapuchonnage d'étoffe pliée autour de la tête;

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

35° Rembourrages d'étoffe chiffonée enduite de matière rouge foncé sur le ventre, avec inscription à l'encre noire, signe indéchiffrable;

36° Rembourrages sous les pieds, sur les jambes et linge plié en huit sur le ventre;

37° Linceul fin enveloppant le corps de la tête aux chevilles;

38° Enroulements transversaux de bandes de o m. o5 de la tête aux pieds;

39° Linceul de la tête aux genoux avec inscription de deux lettres à l'encre noire à la hauteur du sein droit;

40° Tampon de chiffon sur le bas du visage;

41° Cinq linceuls superposés sur le corps, du cou à la cheville;

42° Une petite bande de o m. o4 en long sur le devant du corps et en écharpe du sein droit à la hanche gauche.

Le corps complètement dénudé apparaît alors enduit de bitume, très émacié mais intact, les pieds joints, les bras allongés sur les côtés, les mains ouvertes (les membres n'étaient pas enveloppés séparément) la tête penchée en avant sur la poitrine (pl. VII). Le crâne assez volumineux était entièrement tondu; mais la teinte noire ou brun foncé des cheveux restait visible. L'épiderme malgré le bitume apparaissait de couleur rouge foncé comme celle des naturels de Haute-Égypte. La bouche fermée aux lèvres minces ne laissait pas voir la denture. La longueur totale du corps est de 1 m. 20. Des traces de feuilles d'or mince collées à la peau subsistaient sur le visage, des yeux en amande plate faits de matière plastique brune[1], dorée à la feuille, étaient placés sur les paupières; des amulettes de forme indéfinissable de même substance dorée se trouvaient en différents points du corps : trois sur le sternum qui portait aussi des traces de dorure, une sur l'aine droite, une sous le bassin, une sur le genou gauche, une entre le gros orteil et le second doigt de chaque pied. Trois petites masses de matière brun rouge molle et visqueuse sur le devant du cou et un amas de bitume de Judée entre les deux cuisses. Un petit morceau de bois sous le scrotum. Une grande incision de o m. 07 de longueur perforait l'aine gauche près de la hanche. Aucun bourrage abdominal. Le corps huilé dégageait une odeur de ricin.

[1] Ou plutôt de plâtre doré. Le plâtre s'est imprégné d'huile au contact du corps et il est devenu brun et mou.

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Momie n° 1. — Momie de petite fille enfermée dans le cercueil n° 1.

1° Masque cousu;

2° Suaire rouge très rapiécé avec résille peinte (la peinture a visiblement été faite sur la momie) cousu sous les pieds et ne joignant pas dans le dos. Longueur 2 mètres, largeur 0 m. 74;

3° Enroulements de bandes de grosse toile de 0 m. 05 entre-croisées sur la tête et les pieds et transversales sur le reste du corps. Ces bandes sont mises à plat sans pliure longitudinale;

4° Enroulements de bandes plus fines de 0 m. 05 pliées en trois, autour de la poitrine et s'attachant derrière la tête;

5° Linceul écru d'étoffe fine ne couvrant pas la tête;

6° Enroulements de bandes de grosse toile de 0 m. 08 autour des pieds;

7° Grand linceul écru enveloppant tête et corps et fermé en arrière sans couture;

8° Rembourrages de linges pliés sur la poitrine et le long du côté droit de l'épaule jusqu'au pied;

9° Enroulements de bandes de toile fine de 0 m. 04 posées en sautoir, partant de l'épaule droite pour entourer toute la tête;

10° Linceul allant du menton aux genoux;

11° Rembourrages de linges sur les deux genoux;

12° Enroulements longitudinaux de bandes de 0 m. 05 croisées sur le visage;

13° Rembourrages sur le bas des jambes. Apparition des premières taches brunes;

14° Linceul couvrant la tête et descendant jusqu'aux genoux;

15° Enroulements de bandes de grosse toile de 0 m. 05 sur tout le corps et nouées en plusieurs endroits;

16° Rembourrages d'étoffes pliées le long des bras. Celui du bras droit porte un signe écrit à l'encre noire;

17° Rembourrages de chiffons sur les pieds;

18° Enroulements de bandes fines de 0 m. 05 sur tout le corps et en différents sens;

19° Linge fin plié sur le crâne;

20° Linceul à bords effilés enveloppant tout le corps;

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

21° Etoffe enveloppant les pieds;

22° Linceul fermé devant allant jusqu'aux chevilles, avec inscription à l'encre noire de deux ou trois signes sur la tête;

23° Rembourrages sur la tête, les jambes et les pieds;

24° Linge entourant le buste;

25° Rembourrages de chiffons enduits de matière brun rouge sur tout le corps;

26° Rembourrages de linge fin raccommodé sous les pieds;

27° Dix épaisseurs de linceuls superposés enduits de substance rouge foncé huileuse et dure formant une véritable carapace autour du corps entier;

28° Enroulements de bandes de toile fine de 0 m. 06 sur tout le corps;

29° Rembourrages de chiffons : sur le visage avec un signe écrit en noir; sur le menton, sur les jambes avec marque à l'encre noire; sur le flanc droit avec marque noire;

30° Trois linceuls superposés enduits d'ingrédients brun foncé;

31° Rembourrages sur tout le corps en avant et en arrière;

32° Enroulements de larges bandes grossières dans tous les sens tout autour du corps.

Le corps sorti de ses bandelettes mesure 1 m. 32. C'est celui d'une petite fille déjà formée comme on l'est à cet âge dans le Saïd et qui devait être assez corpulente. Les pieds joints, les bras allongés, latéralement, les mains ouvertes, elle porte des cheveux bruns coupés court et ni peignés ni nattés. Le visage est entièrement doré avec une amulette informe de matière brune et dorée collée sur le front (pl. VII). D'autres amulettes indéterminables de même nature étaient placées sur la poitrine, sur l'aine droite, et à la main gauche deux bagues mortuaires dont il ne restait que la mince feuille d'or moulée sur un substratum désagrégé. Le cou était entouré d'un collier de feuillages naturels roulés, attachés par un fil et tout englués d'ingrédient de momification. L'incision abdominale pour l'extraction des viscères était très largement béante au-dessus de la crête iliaque gauche et mesurait 0 m. 11 de longueur.

Une troisième momie a été déshabillée pour tenter de l'identifier et de savoir le motif de son enterrement dans le caveau gréco-romain. C'est celle qui

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

gisait sans cercueil, sans masque et sans suaire rouge sur la bière centrale de la rangée du fond.

Non défaite elle mesurait 1 m. 57 de longueur. Nue elle n'avait que 1 m. 49. Elle était emmaillottée de la façon suivante :

1° Enroulements de bandes grossières de 0 m. 05 pliées en deux et croisées en oblique;

2° Bandes semblables à plat non pliées roulées transversalement;

3° Linge enveloppant les jambes;

4° Linceul couvrant la tête et descendant jusqu'aux genoux;

5° Linceul couvrant tout le corps;

6° Linceul d'étoffe blanche, usagée, rapiécée, et souvent lavée;

7° Toile d'emballage grossière couvrant le corps sauf les pieds;

8° Rembourrages sous les pieds et sur les genoux. Pas de traces d'ingrédients;

9° Linge blanc tout rapiécé sur le torse et les cuisses;

10° Grosse toile blanche enveloppant le buste et les jambes;

11° Toile épaisse écrue couvrant le corps;

12° Linceul écru huilé adhérant au corps entier.

La momie est celle d'un homme adulte, presque vieux, préparée sans bitume et qui laisse supposer qu'elle n'est pas de la même époque que les autres et pourrait être plus ancienne qu'elles. Son attitude est pourtant la même : bras latéralement allongés, mains ouvertes (ces mains reportées en arrière des cuisses ont les doigts repliés). L'état est squelettique, l'épiderme brun rouge, les cheveux bouclés, la moustache et la barbe sont noirs. Pas d'incision inguinale, pas de traces de natron ou d'autre substance désinfectante (pl. VII).

Sa ressemblance avec certains fellahs modernes porte à croire que cet homme était de race égyptienne pure. S'il n'était pas comme nous le disions d'une époque antérieure au IIIe siècle de notre ère, à cause des différences de momification signalées ci-dessus, et ne se trouvait pas déjà dans le caveau avant sa prise de possession par la famille des néocores de Sérapis, il pourrait avoir fait partie de la maison de celle-ci, car la domesticité est parfois associée dans la mort comme dans la vie avec les maîtres qu'elle a fidèlement servis.

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

En tout cas, le genre de momification employé pour ce cadavre est des plus pauvres : pas de cercueil, de masque ni de suaire rouge, pas de baumes et d'aromates, pas de plaie ventrale ce qui laisse supposer l'ablation des viscères par injection d'huile de cèdre, enfin rien que des linges grossiers et usagés sans la moindre inscription et pas la plus petite amulette ni le plus pauvre bijou.

Les relations de cet homme avec le reste des autres morts demeurent donc énigmatiques. Les cinq autres momies enfermées dans des cercueils (deux hommes, deux femmes et un enfant) n'ont pas encore été déshabillées, ce qui nous prive momentanément de constatations précieuses pour compléter les renseignements qu'il nous est permis de donner ici. On trouvera, il faut l'espérer, la détermination de la race et du rang social des individus, l'explication des caractères grecs inscrits sur les linceuls; on découvrira sans doute sur les adultes des deux sexes des parures, des amulettes ou des bijoux que nous ne pouvions trouver sur des corps d'enfants. Enfin on saura pourquoi dans le cercueil n° 4 étaient enfermés le corps d'une femme et celui d'un enfant. Il y a quelque chance que cet enfant, dont la momie mesure o m. 95 dans ses bandelettes et qui ne porte ni suaire rouge ni masque, a été placé sur le sein de cette femme parce qu'elle était sa mère. La taille de la petite momie rend presque impossible l'hypothèse d'un enfant mort-né ou décédé peu de temps après sa mise au monde. S'il n'y a pas simultanéité de décès des deux cadavres, résultant d'une cause épidémique ou accidentelle, il est présumable que la mère est morte la première et son cercueil a été ouvert une seconde fois pour qu'elle ne fût point séparée de son enfant mort peu après elle. Que l'on ait omis d'inscrire l'âge du rejeton et la date de son trépas, reste encore un point d'interrogation.

Quant à la présence de deux néocores de Sérapis à Thèbes et plus spécialement à Deir el Médineh, elle constitue pour un helléniste et un historien un problème intéressant que je laisse à M. Bataille, mieux qualifié que moi, le soin d'approfondir.

Les fouilles de la rive gauche thébaine n'ont pas encore donné tout ce qu'on est en droit d'attendre d'elles. Nous n'avons jusqu'ici aucune donnée précise sur l'existence et la situation d'un temple de Sérapis de ce côté du Nil. Bisson de la Roque a quelque raison de penser que le temple du taureau

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de Médamoud, déblayé par lui au nord de Karnak, a pu abriter vers l'époque qui nous intéresse un sanctuaire de Sérapis; mais le clergé et le personnel de ce lointain Sérapéum avaient, pour se faire enterrer, des nécropoles plus proches que Deir el Médineh.

La faveur et l'extension en Thébaïde du culte instauré à Alexandrie par Ptolémée Soter, sont un témoignage intéressant de l'hellénisation de l'Égypte. Il est possible toutefois, malgré le soin politique des érections nombreuses de monuments religieux dont les Lagides ont accumulé tant de preuves dans tout le pays, que le culte de Sérapis se soit contenté d'une affectation nouvelle d'un temple déjà existant.

Les collusions et contaminations théologiques du panthéon des basses époques ont pu sans difficulté désigner pour le culte du nouveau dieu le temple de Ptah-Sokaris qui pense-t-on, se dressait en arrière de l'Amenophium au pied de la colline de Gournet Mareï ou peut-être le temple funéraire d'Amenhotep fils d'Hapou, cet architecte divinisé confondu dans la piété populaire avec Osiris-Apis ou avec l'Amon-Hapi dont les pastophores ont été étudiés par Révillout[1].

La situation à Deir el Médineh des deux néocores de Sérapis laisse supposer que le sanctuaire de leur dieu ne devait pas être très éloigné de ce point, si même il ne s'y trouvait pas. Nous avons découvert au nord du village ramesside, donc tout proche du quartier ptolémaïque, une chapelle de confrérie datant de la XIX^{e} dynastie dans laquelle les fresques du pronaos représentent deux taureaux aux cornes fleuries conduits par des officiants.

Ce petit oratoire pouvait être encore en exercice au III^{e} siècle et servir au culte de Sérapis, car d'autres chapelles sont devenues des églises chrétiennes peu après.

En tout cas, la fonction de néocore de Sérapis ne semble pas avoir eu à Thèbes le même sens et la même importance qu'à Alexandrie et Memphis. La modestie de la tombe, quant au choix de son emplacement et au genre d'inhumation, paraît indiquer pour les défunts une situation plutôt subalterne.

B. Bruyère.

[1] E. Révillout, *Äg. Zeitschrift*, 1880, p. 83-92 : *Une famille de paraschistes ou taricheutes thébains.*

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

II. — LES INSCRIPTIONS :

DEUX NÉOCORES DE SÉRAPIS À THÈBES

(avec deux planches)

PAR

ANDRÉ BATAILLE.

SARCOPHAGE I[1].

Les deux inscriptions de ce sarcophage (pl. VIII) sont de la même main. Elles ont été tracées à l'encre noire sur les flancs du couvercle, la première à la droite de la momie, la seconde à sa gauche, à l'aide d'un calame épais et trop fendu, dont les branches se sont souvent écartées là où le bois devenait rugueux.

1re INSCRIPTION.

Deux lignes, longues de 1 m. 18 et 0 m. 97. La hauteur des lettres moyennes varie de 1 à 4 cm.

1. Σαραπιὰς Πλήνιος Παμώνθου Ἀμφιώμιος, μητρὸς Θυγατρὸς Πλήνιος Σαραπίωνος· ἐβίωσεν ἔτη ἕνδεκα·
2. καὶ Ψενμὸντ Παπασῆμις υἱοῦ Σαβείνου, ἔτη ὁμοίως βεβιωκὼς ἕνδεκα· ἔτυχαν ταφῆς τῷ ιζ (ἔτει) ἀθὺρ λ̄.

Sarapias, fille de Plênis, fils de Pamônthès, fils d'Amphiômis, ayant pour mère la fille de Plênis, fils de Sarapiôn; elle a vécu 11 ans; et Psenmont, fils de Papasêmis, fils de Sabinos, qui a vécu de même 11 ans; ils reçurent la sépulture l'an 17, le 30 d'Hathyr.

[1] Je tiens en commençant à remercier respectueusement M. Jouguet, qui m'a fourni l'occasion de ce travail, ainsi que M. Kuentz. Leurs suggestions m'ont été très précieuses.

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

2e INSCRIPTION.

Trois lignes, longues de 61, 59 et 18 cm. La hauteur des lettres moyennes varie de 1 à 3 cm.

1. Σαραπιὰς Πλήνιος Παμώνθου Ἀμφιώμιος· ἐβίωσεν ἔτη ι̅α̅·
2. καὶ Ψενμὸντ Παπασῆμις υἱοῦ Σαβείνου, τὰ αὐτὰ ἔτη βεβιωκώς·
3. ἔτους ι̅ζ̅ ἀθὺρ λ̅.

Sarapias, fille de Plênis, fils de Pamônthès, fils d'Amphiômis; elle a vécu 11 ans; et Psenmont, fils de Papasêmis, fils de Sabinos, qui a vécu le même nombre d'années. Année 17, le 30 d'Hathyr.

Θυγατρός. — Il est rare que les épitaphes ignorent le nom des femmes et ne les désignent que par leur patronyme. Cf. cependant le texte du n° IV et *Sammelb.* 699, 3551, 3553.

Ψενμόντ. — Nous n'avons pas rencontré d'autres exemples de cette forme dans les textes grecs[1], mais elle est attestée en démotique[2].

Παπασῆμις. — Ce nom paraît également nouveau. Il est sans doute traité comme indéclinable, puisqu'il figure sous cette forme dans les deux textes du sarcophage, à côté de génitifs réguliers en *-ιος*. Le simple Πασῆμις est bien connu : c'est « l'homme de Djêmé »[3]. Mais H. Brugsch (*Geogr. Inschr.*, I, p. 185 et *Dict. géogr.*, p. 988) signale que la ville elle-même est parfois nommée Πασῆμις, Πάχεμις, ou Παχέμει[4]. Pourtant ne nous hâtons pas de conclure que Παπασῆμις signifie aussi « l'homme de Djêmé »; car Πασῆμις peut être encore le dieu adoré à Djêmé et Παπασῆμις celui qui lui est consacré. De toute façon le nom est bien à sa place dans un texte trouvé à Deir-el-Médineh, dans les limites du site de Djêmé. Ce dernier indice, l'absence d'indications

(1) Cf. Ψενμονθε dans Wilcken, *Gr. Ostraka* 1419, Ψενμοντηλ() dans Viereck, *Ostr. de Strasbourg* 555, Ψενμοντεαπολλώνιος dans *P S I* 998, et surtout le nom si fréquent de Ψενμώνθης.

(2) Dans un papyrus de Berlin (Spiegelberg, *Dem. Pap.... Berlin* n° 3103, p. 15) figure un Grec né en Égypte et qui se nomme *Psen-Mont*.

(3) Sur cette ville qui comprenait au moins le site de Médinet-Habou voir Winlock-Crum, *The Monastery of Epiphanius*, I, p. 4, qui donnent la bibliographie.

(4) Il en cite un exemple précis, à propos de Πάχεμις, dans son *Dictionnaire géographique*, p. 990.

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'origine, le type physique des morts, tout nous permet de supposer que, de leur vivant, les membres de cette famille [1] habitaient le pays.

ἔτυχαν. — Sur ce genre de désinences, très répandues dans la κοινή v. Mayser, *Grammatik*, I, p. 368. Blass-Debrunner, *Gramm. d. neut. Griech.*, § 81, p. 48.

ταφῆς. — L'expression ἔτυχαν ταφῆς ne signifie pas forcément que les deux enfants sont morts le même jour, mais que leurs funérailles ont eu lieu ensemble [2]. D'ailleurs il est probable que les deux décès se sont suivis de près. Peut-être ont-ils été causés par un commun accident : l'examen des corps n'a rien révélé de précis à ce sujet. Cela aurait pu donner raison de la double épitaphe. Le sarcophage était établi de façon à ne pouvoir contenir qu'une momie, et l'on n'y trouva en effet que celle de Sarapias. L'autre était simplement posée sur le sarcophage V. On peut se demander pourquoi Psenmont, qui ne paraît pas appartenir à la famille de sa *voisine*, avait sa place dans cette tombe. On en est réduit à des hypothèses sentimentales (fiançailles, amitié d'enfance, coïncidence d'âge et de destinée [3]) ou économiques, si l'une des familles a pu, avec le consentement de l'autre, s'épargner ainsi l'acquisition d'un cercueil et d'un caveau [4]. Il faut compter enfin avec les choachytes qui devaient s'ingénier à trouver de la place dans cette nécropole surpeuplée. D'ailleurs une telle promiscuité ne devait guère embarrasser des Égyptiens. Les tombes, les morts, le culte qu'on leur rendait étaient l'objet de marchandages curieux [5].

ιζ (ἔτει). — Le ζ est écrit en surcharge sur un autre signe, probablement sur un ϛ. Sans doute le scribe allait-il se tromper d'une année en moins.

[1] Voir l'arbre généalogique de la page 172.

[2] La distinction est nettement posée dans Krebs, *Zeitschr. f. äg. Spr.*, XXXII, p. 41 = *Sammelb.* 1195 Σενθῆσις.... ἐτῶν κβ.∠α′, Μεσορὴ ιϛ. Ἐτάφη ∠β′, Παχὼν ια. v. aussi Diod. de Sic., I 92, 1. Comme on le voit, l'intervalle entre les deux dates était souvent long. Il y avait les opérations de momification, et peut-être aussi l'usage curieux selon lequel on conservait quelque temps la momie à la maison dans une sorte d'armoire. V. C. Schmidt, *Zeitschr. f. äg. Spr.*, XXXII (1894), p. 56. W. R. Dawson, *Aegyptus*, IX (1928), p. 107. Erman, *Die Relig. der Äg.*, 1934, p. 412.

[3] Le rédacteur des deux épitaphes semble avoir voulu insister là-dessus quand il écrit : ὁμοίως βεβιωκώς, τὰ αὐτὰ ἔτη βεβιωκώς.

[4] Cf. *Sammelb.* 5027, 5886, 5908 où les liens de parenté ne sont pas non plus clairement exprimés.

[5] Voir les références dans la note 2 de la page 145.

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

A quel souverain faut-il rapporter cette 17e année? L'écriture permet à peu près de dater nos épitaphes de la fin du second siècle ou du troisième (voir p. 174). Il s'agirait alors du principat commun de Marc-Aurèle et de Commode : ιζ∠ = 176/7, ou de celui de Septime-Sévère, Caracalla et Géta : ιζ∠ = 208/9. Le seul empereur qui, dans la suite, compte au moins 17 ans de règne est Dioclétien : ιζ∠ = 301/2. Cette date serait bien tardive.

En procédant au déshabillage des momies de ce sarcophage, nous avons trouvé des inscriptions à l'encre noire sur certains linceuls ou bourrages, que nous avons reproduites dans la planche IX. Quelques-unes nous ont peut-être échappé, car les étoffes voisines des corps n'ont pu être isolées les unes des autres, tellement l'enduit spécial les avait durcies et collées entre elles.

Voici ce que nous avons cru lire. Les numéros partent des linges les plus intérieurs.

MOMIE DE SARAPIAS.

1. Bourrage sur le côté droit : γ
2. Bourrage sur les jambes : ει()
3. Bourrage sur le visage : δ
4. Linceul, sur la tête : φ ευ ou επ
5. Bourrage sur le bras droit : ε ou ϛ

MOMIE DE PSENMONT.

1. Linceul, sur le sein droit : επ() α
2. Bourrage aux genoux : ?
3. Bourrage à l'épaule droite : επ() δ
4. Bourrage aux pieds : επ() γ
5. Linceul, sur la joue droite : ϛπ() εκ κ()

Il n'est pas rare de trouver de petits textes sur les bandelettes et les linceuls. C'est très souvent le nom du mort accompagné d'une courte formule d'adieu. Il n'y a rien de tel ici. On distingue assez bien une numération, dont les chiffres sont précédés chez Psenmont d'une abréviation επ() qui est peut-être le départ d'un mot formé au moyen de ἐπί. Indications techniques servant de repères aux embaumeurs? Caractères magiques? Ce qui nous ferait choisir la première hypothèse c'est que, sur un linceul de momie d'époque

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

grecque provenant également de Deir-el-Médineh, M. Bruyère a trouvé quelques lettres d'aspect tout à fait semblable et qui se lisent :

στρ() δ̄.

On aurait un sens satisfaisant en rapportant cette abréviation à *στρέφω* ou à *στρώννυμι*. Il s'agirait alors soit des enroulements (*στρόφοι*?) soit des couches successives (*στρώματα*?) formées par les linges de momification. Les abréviations de nos textes devraient être alors réduites dans le même sens. N'oublions pas cependant que les embaumeurs employaient souvent des étoffes d'origine diverse, par exemple des linges qui avaient appartenu au mort[1]. De telles inscriptions peuvent être des marques anciennes, sans rapport avec l'art des taricheutes.

SARCOPHAGE II.

Une ligne, le long de la planche supérieure du couvercle (pl. VIII). Encre noire. Calame assez fin. Longueur 1 m. 16. Hauteur des lettres moyennes : 5 cm.

Πεβῶτος Κράτητος νεωκόρος τοῦ μεγάλλου Σαράπιδος ὡς (ἐτῶν) ογ.

(*Sarcophage de*) *Pébôs, fils de Cratès, néocore du grand Dieu Sérapis, âgé d'environ 73 ans.*

νεωκόρος : *l. νεωκόρου*. *μεγάλλου* : *l. μεγάλου*.

ὡς a été surajouté après coup, en petites lettres, dans l'intervalle libre entre *Σαράπιδος* et le sigle des années.

Il reste des traces d'une inscription primitive, qui semble être restée incomplète et avoir été effacée à coups de rabot. Il n'en demeure que les extrémités supérieures et inférieures de quelques lettres. On croit lire à peu près ceci :

π[ε]βωσκρατοσνεω

qui ne serait que la rédaction fautive du début.

[1] Voir Cailliaud, *Voyage à Méroé*, t. IV, p. 11.

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Πεβῶτος. — Dans ce genre d'épitaphes, le nom du mort se présente soit au nominatif, soit au génitif. Ici-même I 1 et 2, IV sont au nominatif, II, III et V au génitif. L'emploi de ce dernier cas s'explique par des expressions comme Ἑρμίου ὁ τάφος (*Sammelb.* 4014), Μητροδώρου εἰμὶ σῆμα (*Sammelb.* 4536). Cf. encore *Sammelb.* 4207, 5000, 5012, 5050, 5828.

νεωκόρος. — Nous retrouvons un néocore dans l'épitaphe V. Si l'on admet que nous avons affaire à une famille du pays, ce sont là, croyons-nous, les premières mentions de ce titre pour la Thébaïde[1]. On sait qu'il appartenait en Égypte au clergé de Sérapis[2], et que les documents égyptiens ne semblent lui accorder qu'une valeur honorifique[3]. L'étymologie traditionnelle indiquerait plutôt une fonction inférieure, un rôle de sacristain ou de gardien[4]. En réalité, dans les métropoles, de grands personnages possèdent le néocorat dans leur *cursus*[5]. Or si notre Pébôs est néocore il n'est que cela, et le Cratès du sarcophage V également. L'allure des sarcophages n'indique pas que leurs occupants étaient d'un rang social élevé, et les textes n'accordent jusqu'ici le néocorat honorifique qu'à des gens qui étaient gymnasiarques ou stratèges. Mais si des stratèges étaient néocores dans les métropoles, des magistrats locaux pouvaient l'être aussi auprès d'un Sérapéum de province. Dans le cas qui nous occupe le scribe a pu ne retenir que le titre le plus marquant pour des populations restées fidèles au paganisme. Le jeune âge de Cratès nous ferait croire qu'un tel néocorat était héréditaire.

Par ailleurs n'oublions pas qu'un néocore était un prêtre. C'était là le nom générique des ministres du Dieu[6], en haut comme en bas de la hiérarchie[7].

(1) Voir W. Otto, *Priester und Tempel*, I p. 113 et suiv. Jouguet, *Vie municipale*, p. 178-9. Preisigke, *Wörtb.* Abschn. 20 *s. v.* Le mot est abondamment attesté dans tout le domaine hellénique. Voir *Real-Encycl. s. v.*

(2) Probablement aussi à d'autres cultes hellénistiques. Le *P. Oxy.* 507, 5 contient un *νεωκόρος Τύχης*.

(3) Otto, *o. c.*, p. 114.

(4) Voir Suidas et l'*Etym. Magnum s. v.* et Hesychius à l'article *ζάκοροι*. Cf. aussi quelques emplois modernes dans Th. Reinach, *Mél. Nicole*, p. 458.

(5) Voir par exemple pour Alexandrie *B. G. U.* 729; pour Hermoupolis *P. Herm.* 59 (Wessely, *Stud.*, V, p. 26); pour Pachnemounis, capitale du Sébennytique Inférieur, D. G. Hogarth, *J. H. S.*, XXIV (1904), p. 7 = *Sammelb.* 176.

(6) Voir Firmicus Maternus, *De errore prof. rel.*, XIII, 3 : «*Hic* (Serapis) *in Ægypto colitur, hic adoratur, huius simulacrum neocororum turba custodit.*»

(7) C'était le cas dans des pays qui avaient dû imiter l'Égypte sur ce point. Voir Otto, *o. c.*, p. 114, fin de la note 3 de la page précédente. P. Roussel, *Les cultes égyptiens à Délos*, p. 256.

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Mais il reste à savoir si le titre ne pouvait être décerné *honoris causa* à un personnage non officiel, à un bienfaiteur du temple par exemple. De ces trois hypothèses nous préférons la première, celle du titre honorifique attribué à un magistrat thébain. Mais il est difficile de se prononcer nettement.

Quelle que soit sa nature, un néocore suppose un Sérapéum. S'il faut chercher celui-là dans la région, nous renvoyons à ce qu'en dit M. Bruyère (voir ci-dessus p. 162). Pour notre part nous ne connaissons qu'une seule mention d'un Sérapéum à Thèbes : c'est dans Pline l'Ancien (*Hist. nat.*, XXXVI, 58). Traitant du basalte, il en signale un échantillon de grande taille dans le temple de la Paix à Rome, et il ajoute : « *Non absimilis illi narratur in Thebis delubro Serapis, ut putant, Memnonis statuæ dicatus, quem cotidianis solis ortu contactum radiis crepare tradunt.* »

Si nous prenons ce texte au pied de la lettre, un Sérapéum se serait installé dans le temple funéraire d'Aménophis III, dont les fameux Colosses ornaient l'entrée. Mais Pline a pu se contenter d'un à peu près[1], et employer Sérapis comme terme générique des nombreux dieux Égyptiens mal isolés de son temps.

Il faut espérer que de nouveaux textes ou de nouvelles fouilles éclairciront la difficulté.

SARCOPHAGE III.

Une ligne, le long de la planche supérieure du couvercle (pl. VIII). Encre noire. Calame fin. Longueur : o m. 94. La hauteur des lettres varie de 1 à 3 cm.

Σεναμφιώμιος Καλασίριος Ἐριέως ἐτῶν $\overline{να}$ μηνῶν $\bar{α}$ ἡμερῶν $\overline{κα}$.

(*Sarcophage de*) *Sénamphiômis, fille de Calasiris, fils d'Hérieus, âgée de 51 ans, 1 mois et 21 jours.*

Σεναμφιώμιος. — A notre connaissance le nom est nouveau. On y reconnaît facilement la particule Σεν- et le nom bien connu Ἀμφιῶμις, qu'on retrouve sur le sarcophage I.

[1] Letronne, *La statue vocale de Memnon*, p. 63 et 147.

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ἐτῶν etc. — Les inscriptions funéraires de l'Égypte gréco-romaine présentent rarement des dates aussi précises que celles-ci ou celles du n° V. Cf. cependant les inscriptions des sarcophages trouvés à Gournah et publiés par Cailliaud et Letronne[1], ainsi que *Sammelb.* 642, 3931, 7543, qui datent du second siècle. On sait que les documents d'époque romaine indiquent l'âge des individus avec plus de précision qu'auparavant[2].

μηνῶν ᾱ. — Le lapsus s'explique facilement par l'allure formulaire de la datation.

SARCOPHAGE IV.

Une ligne, le long de la planche supérieure du couvercle (pl. VIII). Encre noire. Calame fin. Longueur : 0 m. 55. La hauteur des lettres varie de 6 à 26 mm. La main est peut-être la même que celle du n° III.

Θυγάτηρ Ἐριέως Παμώνθου. Κράτης Πεθῶτος.

La fille d'Hérieus, fils de Pamônthès. Cratès, fils de Pébôs.

Il est probable que nous avons là une mère et son fils.

Θυγάτηρ. — Sur le remplacement des noms féminins par le patronyme cf. p. 165.

SARCOPHAGE V.

Une ligne, le long de la planche supérieure du couvercle (pl. VIII). Encre noire. Le calame était assez fin, et les lettres ont été souvent repassées pour faire plus épais. Longueur : 1 m. 66. La hauteur des lettres varie de 1 cm. 7 à 5 cm.

π Κράτητος Ψενμώνθου τοῦ καὶ Πεθῶτος Κράτητος, νεωκόρου τοῦ μεγάλου Σαράπιδος (ἐτῶν) ιζ̄ μηνῶν η̄ ἡμερῶν ιζ̄.

[1] Cailliaud, *Voyage à Méroé*, t. IV (1827), p. 1 et suiv. Pl. vol. II, 71. Letronne, *Observ. crit. et archéol. sur l'objet des représent. zodiacales* (1824), p. 13 et suiv.

[2] Voir A. Calderini, *L'indicazione dell'età individuale nei documenti dell'Egitto greco-romano* (*Rass. Ital. di lingue e letter. class.*, II (1920), p. 317-325).

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

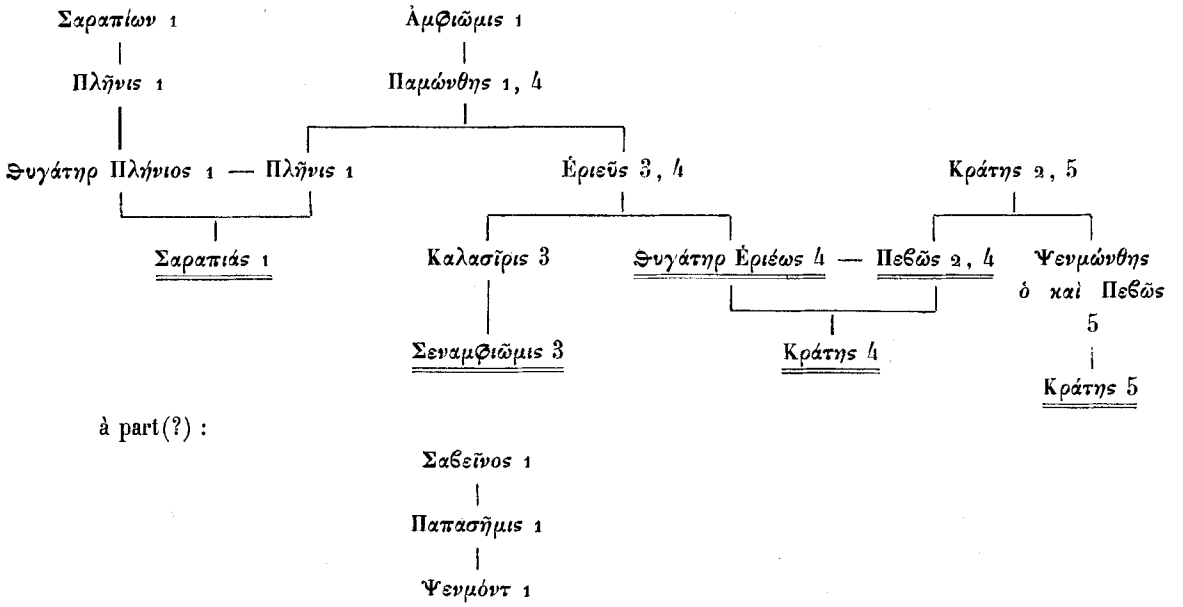
(Sarcophage de) Cratès, fils de Psenmônthès qui s'appelait aussi Pébôs, fils de Cratès, néocore du grand Dieu Sérapis, âgé de 17 ans, 8 mois et 17 jours.

Le π initial est écrit beaucoup plus fin que le reste. C'est sans doute le départ d'un texte primitif, dont il ne demeure rien d'autre, ou une erreur du scribe qui a négligé de l'effacer : peut-être la première lettre de Πεϐῶς.

νεωκόρου. — Voir p. 169.

(*ἐτῶν*) *ιζ* etc. — Sur ces dates si précises voir p. 171.

Voici maintenant la généalogie de nos personnages, telle que nous croyons pouvoir l'établir. Les noms soulignés représentent les occupants des sarcophages.



NOTE PALÉOGRAPHIQUE.

L'écriture peut seule nous aider à dater nos textes[1]. Ce sont des onciales d'un genre mixte, qui rappellent les documents épigraphiques par une certaine prétention au monumental, et les papyrus par les conditions matérielles

[1] Voir p. 167.

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de leur tracé. Les signes sont généralement séparés comme dans l'écriture soignée, mais ils ont été dessinés rapidement et sans grande régularité. Les étiquettes de momies, la plupart des graffites, certaines souscriptions de contrats et de lettres[1] ont cette allure. La taille relativement forte des caractères permet de bien suivre leur *ductus*. Il nous a paru intéressant d'indiquer les plus remarquables d'entre eux.

I. — 1 et 2. A côté d'α cursifs en un ou deux traits, souvent bouclés en haut (τὰ αὐτά), on lit tout au début de la première inscription un α ornemental en trois traits, qui reste unique de son espèce (Σαραπιάς). D'ailleurs le scribe a vite perdu toute prétention à la calligraphie. L'écriture devient inégale et menue dès la première ligne. Les β à enroulement, ouverts en bas, sont fréquents aux IIe et IIIe siècles (ἐξίωσεν). Deux types de ζ; le premier, modèle fréquent dans les chiffres, ressemble à un 2 (ἔτους ιζ); l'autre, plus conforme à la lettre épigraphique (ιζ), a été sans doute employé pour mieux dissimuler le ς original[2]. κ en deux traits, parfois sans contact entre eux (βεβιωκὼς ἔνδεκα). Il n'y a pas moins de quatre types de μ : en deux traits avec boucle à droite (Ἀμφιώμιος du 2nd texte) ou à gauche (Ἀμφιώμιος du 1er texte), en trois traits (μητρός), en quatre traits (Ψενμόντ du 2nd texte). L'ο est dessiné en deux coups de calame (Ψενμόντ du 1er texte) ou en un seul (υἱοῦ dans les deux textes), ce qui le réduit souvent à un gros point noir. La haste verticale du τ se termine parfois en haut par un crochet presque fermé (τὰ αὐτά). Le dernier trait de l'ω aboutit parfois à l'intérieur de la seconde panse (Σαραπίωνος). Il y a peu de ligatures : αμ (Παμώνθου du 1er texte), θο (Παμώνθου du 2nd texte), αμ (Ἀμφιώμιος des deux textes).

Cf. Spiegelberg, *Ägypt. und Griech. Eigennamen*, pl. VII, 18 *a*, X 25 *a*, XVIII 51 *a* et *b*, Milne, *Cat. gén. du Musée du Caire — Greek inscr.* 9362, p. 85.

II. — α épigraphique en quatre traits (Κράτητος). Les deux grandes branches dépassent en haut et se croisent. Il en est de même pour le λ qui se termine également en bas par des crochets. Le trait diagonal de ν dépasse à gauche (νεωκόρος). La pointe centrale des deux ω est émoussée et basse

[1] Voir Schubart, *Griech. Paläographie*, p. 106, 107, 108 et 118. 146 et suiv., et notamment les fac-similés 105,

[2] Voir p. 166.

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

(Πεβῶτος; νεωκόρος). Certaines lettres se touchent, mais il n'y a pas de vraies ligatures.

Cf. Milne, *o. c.*, 9356, p. 80 (IIe/IIIe siècle). (α, β, ο, π, ς). Breccia, *Iscrizioni greche e latine*, pl. LVIII, 139 (272). Perdrizet-Lefebvre, *Graffites d'Abydos*, 308, 473.

III et IV. — Nous réunissons ces deux textes dont la parenté d'écriture est étroite. Trois genres d'α : en trois traits (Καλασίριος; Παμώνθου; Κράτης), en deux traits (Σεναμφιώμιος; Θυγάτηρ), en un trait dans un chiffre (κα). Le β posé sur un trait horizontal est fréquent à partir du second siècle (Πεβῶτος). Les η se présentent avec ou sans boucle; les bases des hastes s'écartent souvent l'une de l'autre par un brusque changement de direction, fréquent également dans γ, ι, κ, μ, ν, π, ρ, et surtout dans les τ qui sont très infléchis vers la gauche. A côté du κ épigraphique en trois traits, il existe un exemplaire cursif dans le chiffre $\overline{κα}$ du sarcophage III. Quelques ligatures : dans III εω (Ἐριέως), τω (ἐτῶν), les chiffres $\overline{κα}$; dans IV μω et θο (Παμώνθου), το (Πεβῶτος).

Cf. Breccia, *o. c.*, pl. LVIII, 139 (259) (θ, μ, ν, π, τ, υ). Spiegelberg, *o. c.*, X 26 *a*, XI 28 *a*. Milne, *o. c.*, 33004 (α, η, κ, λ, ρ, υ). Schubart, *Pap. Græcæ Berol.* 30 *b*.

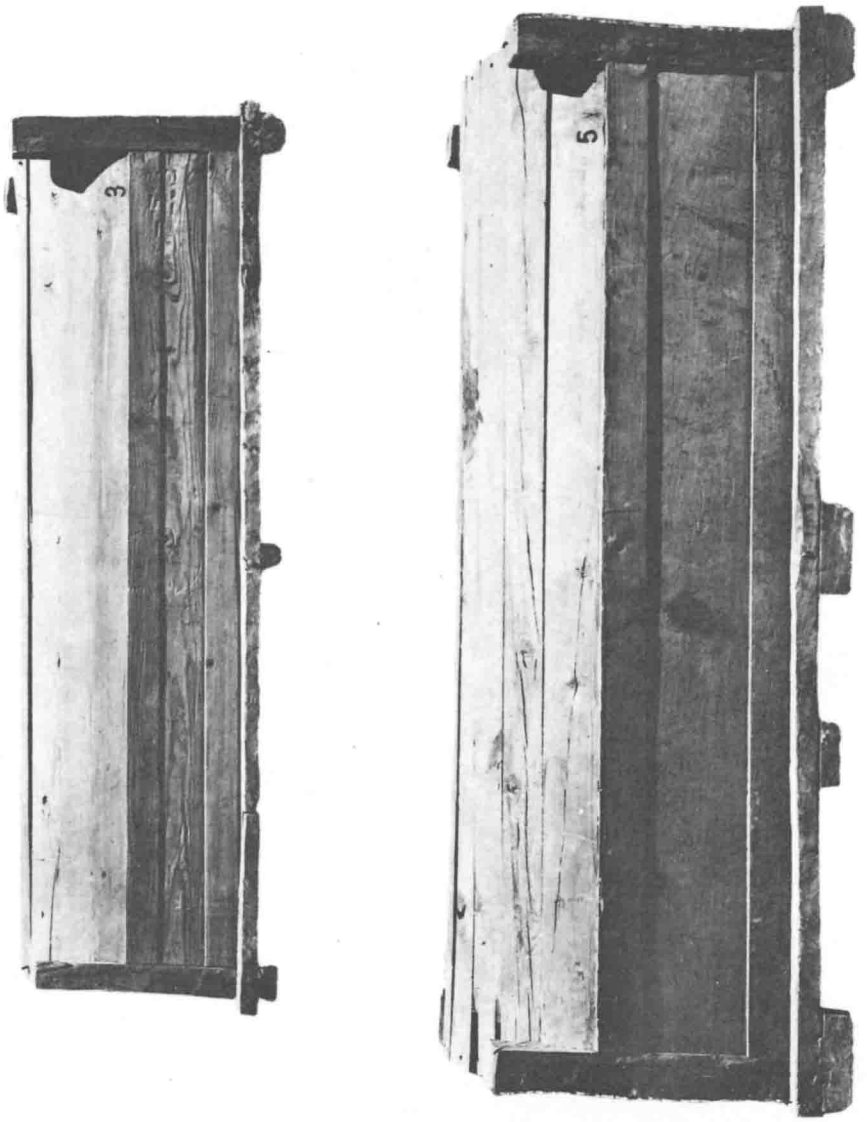
V. — L'α est en un (καί) ou deux traits (Σαράπιδος). Le β est posé sur trait horizontal (Πεβῶτος). Les ε rappellent l'onciale (Ψενμώνθου) ou la cursive (νεωκόρου). Le ζ est en forme de 2. La haste du ρ est longue et incurvée à la base, et sa panse est très petite (les deux Κράτητος).

Cf. Baillet, *Inscription gr. et lat. des tomb. des Rois*, 1277/8, pl. XLIX (β, μ, ρ, τ, υ, ω). Spiegelberg, *o. c.*, VIII 19 *a*, XXV 73; et pour le β X 26 *a* et XIV 39 *b*. Milne, *o. c.*, 9349 (α, β, θ), 9351 (β, ε, ν, ρ, ψ). Cailliaud, *o. c.* (voir plus haut, p. 172, n. 1), vol. II, pl. LXXI (α, κ, ν, ρ, τ, υ).

La plupart des références ci-dessus appartiennent à cette période de l'histoire de l'écriture grecque qui comprend la fin du second siècle et le troisième en entier (voir l'*Einführung* de Schubart). C'est dans ces limites qu'il faut probablement placer la rédaction de nos textes.

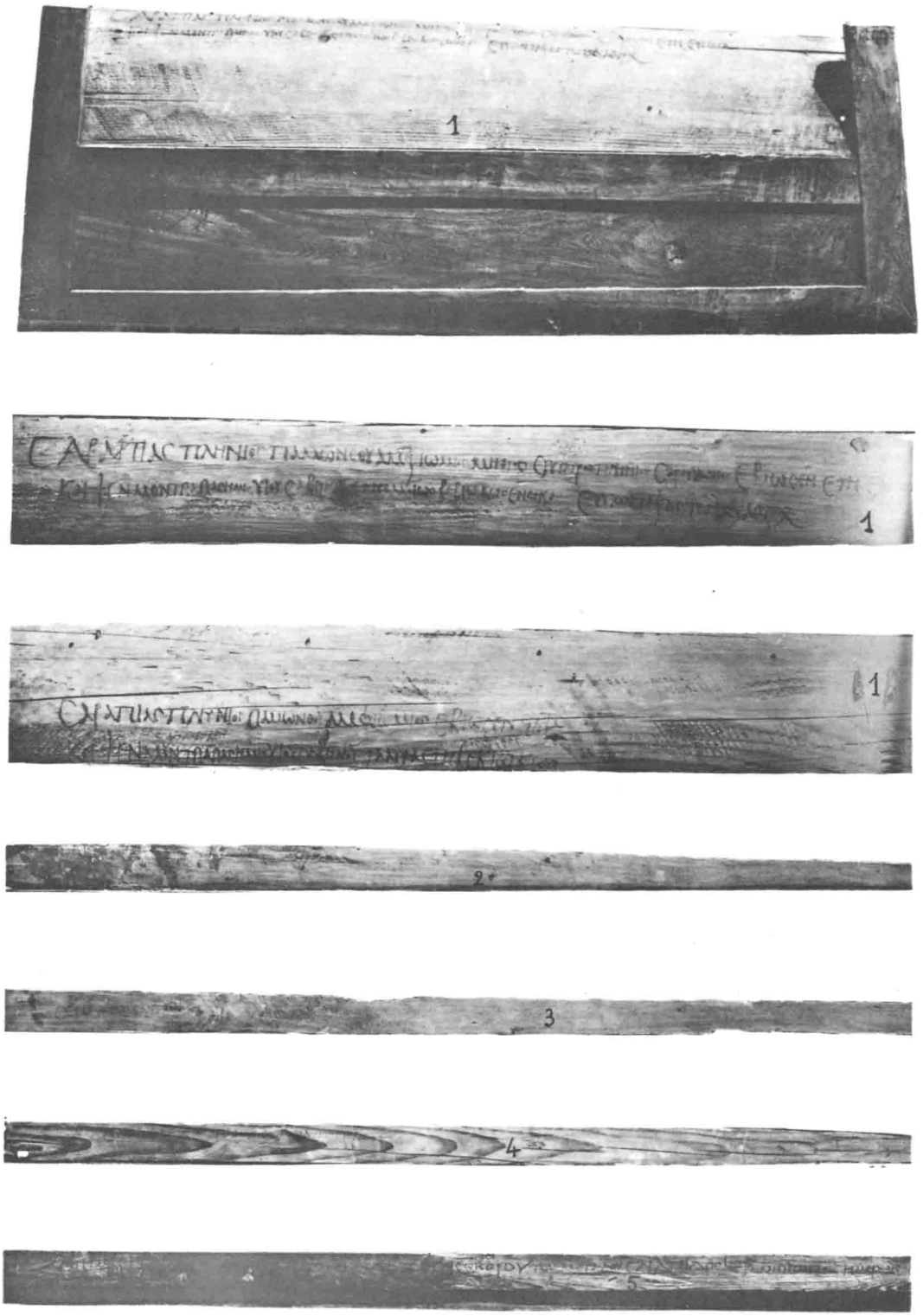
A. Bataille.

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



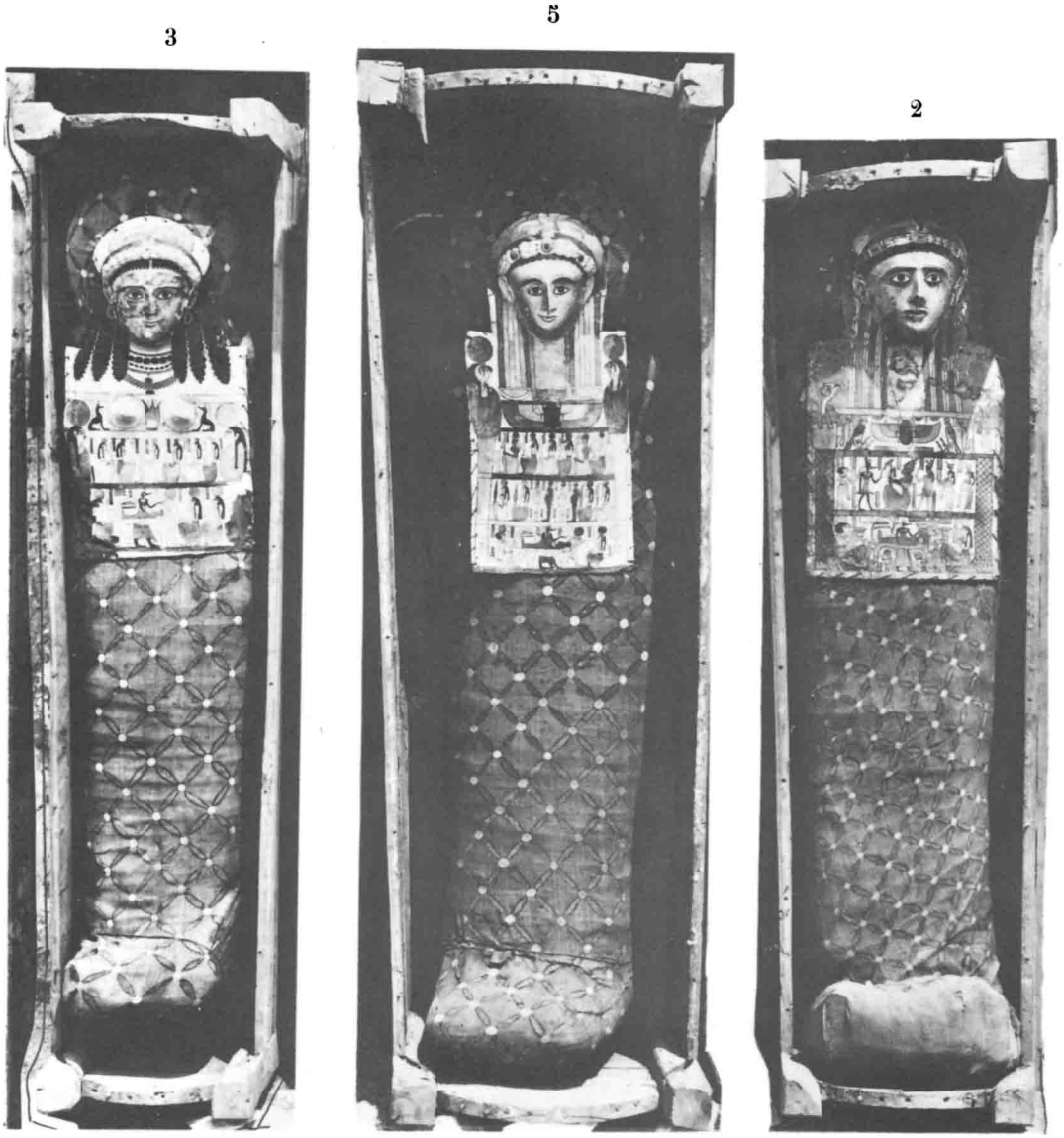
Deux cercueils de la tombe n° 1407.

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Inscriptions grecques des cercueils.

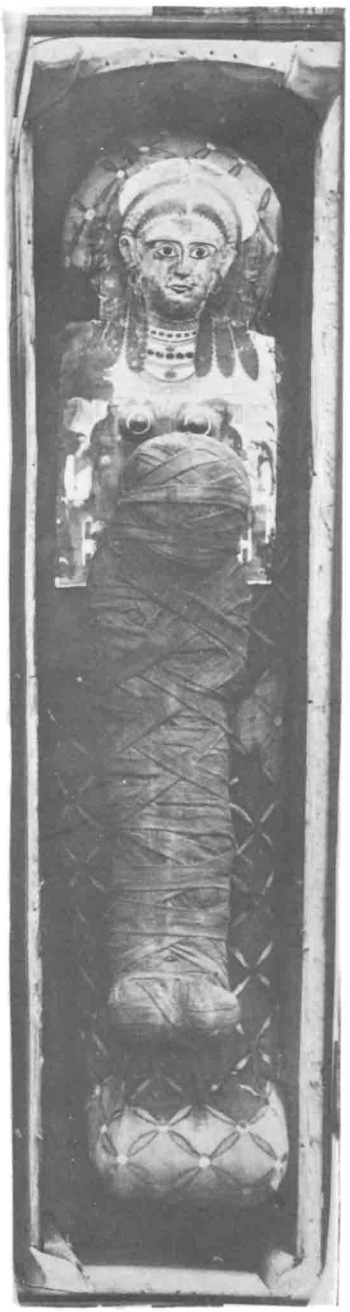
BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Momies d'une femme et de deux hommes dans leurs cercueils ouverts.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

4



1



6



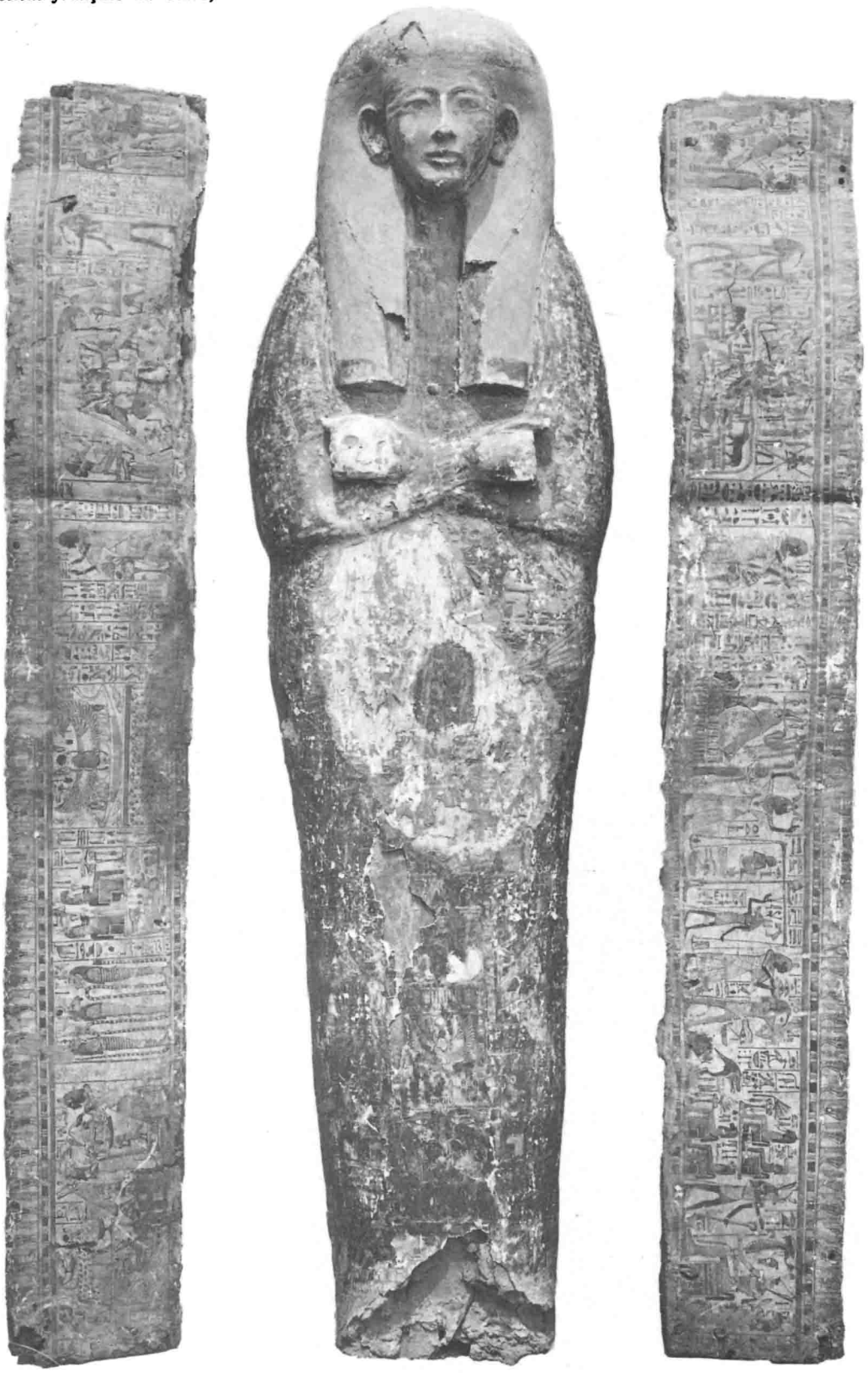
Momies d'une mère et de son enfant, d'une jeune fille et d'un jeune homme.

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 - Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



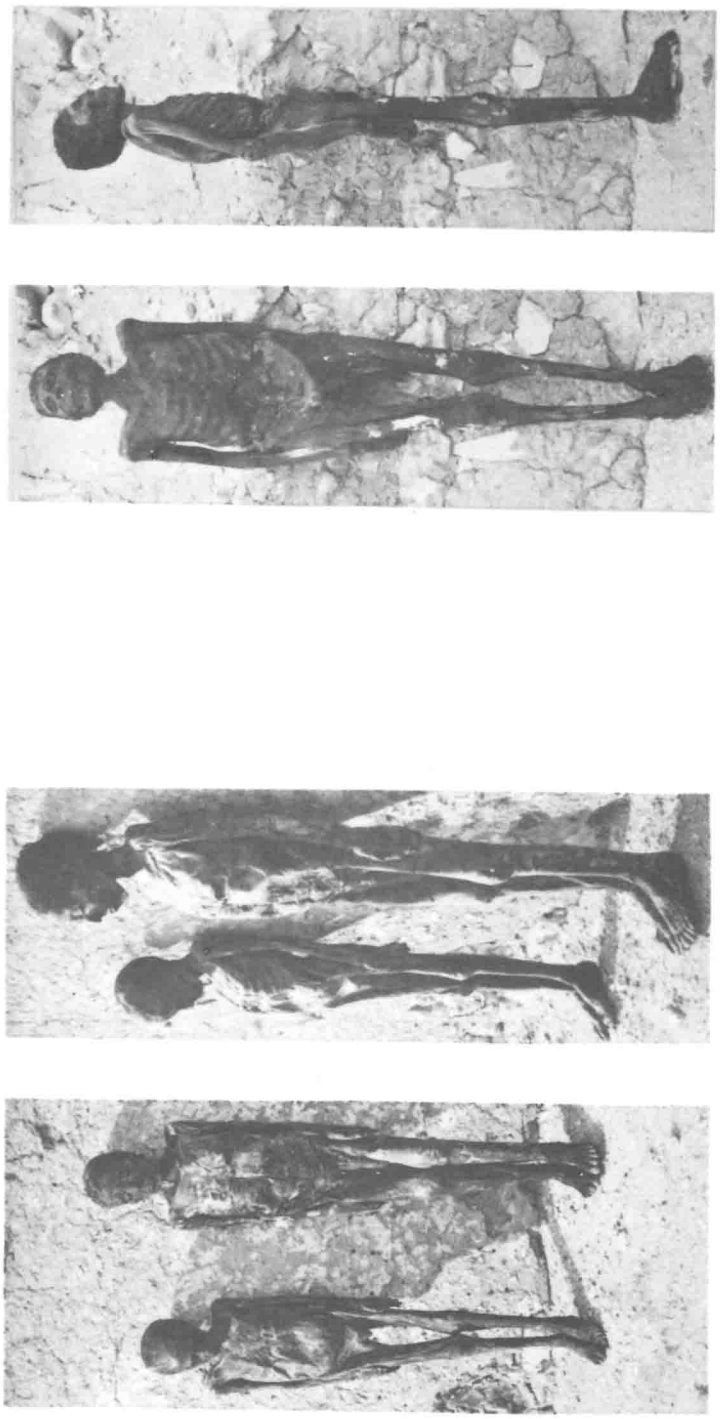
Masques peints et dorés : rang supérieur, les hommes ; rang inférieur, les femmes.

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une version grecque intégrale de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



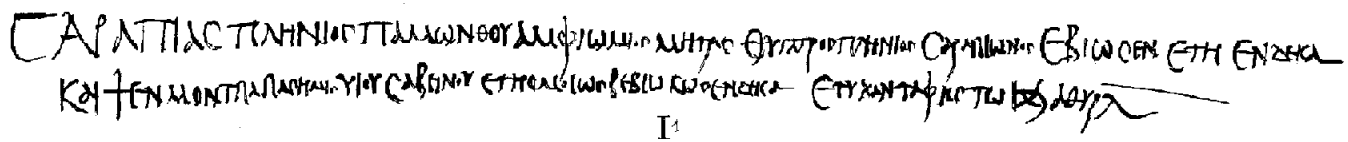
Cercueil d'un prêtre d'Amon, du Nouvel Empire.

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
B. Bruyère et A. Bataille, *Une tombe privée à Deir el-Médineh* [1] [avec 5 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

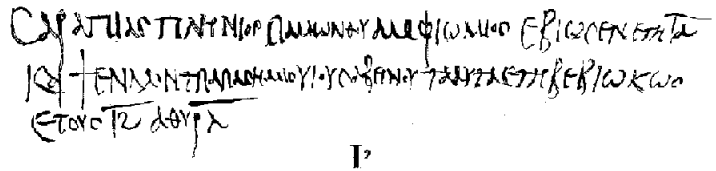


A gauche : momies de deux jeunes gens de onze ans (face et profil).
A droite : momie d'un homme (face et profil).

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



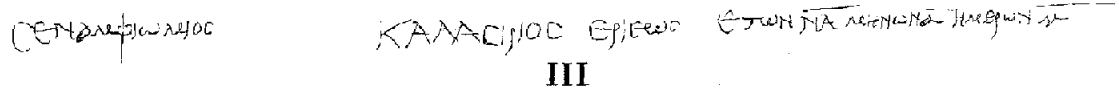
I



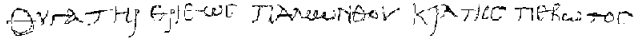
I'



II



III



IV

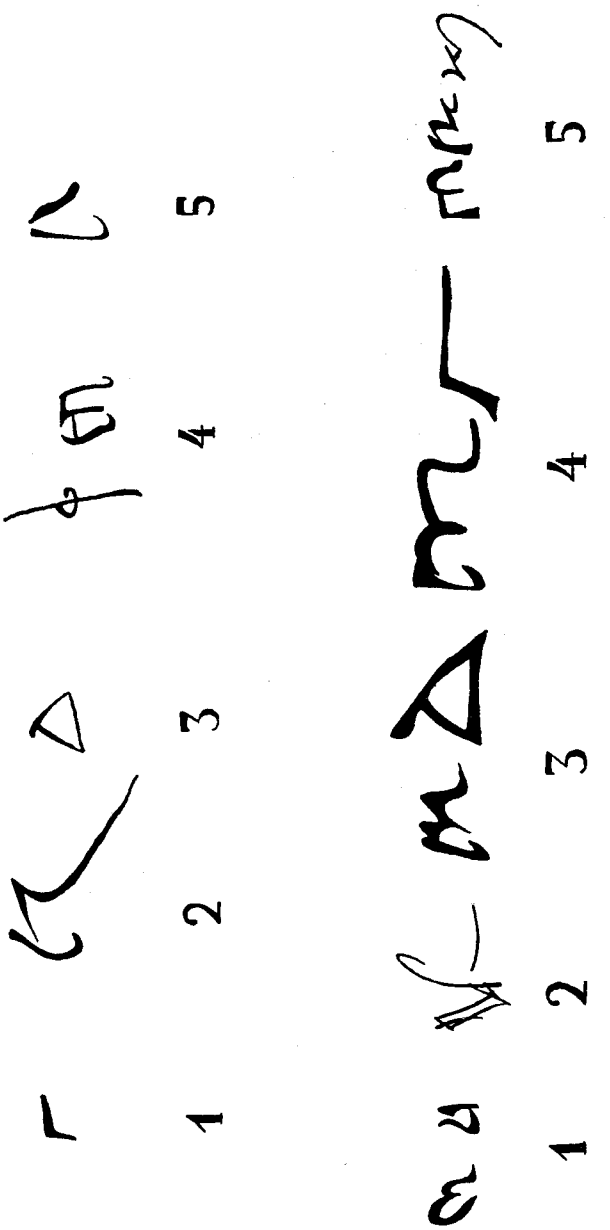


V



Fac-similés des inscriptions de sarcophages de Deir el Médineh.

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026
BIFAO en ligne
https://www.ifao.egnet.net



Inscriptions des linceuls.

BIFAO 36 (1936), p. 145-174 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [1] [avec 9 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net